



ÉCOLE NATIONALE DU GENIE RURAL DES FAUX ET DES FORÊTS

ENGREF

Etat des lieux et perspectives de l'utilisation des indicateurs biologiques de qualité de l'eau par les Agences de l'Eau

CHOUCHENE Latifa (promotion 2003-2005) Mars 2004
REGNIER Elise (promotion 2003-2005) Mars 2004
ROUXEL Anthony (promotion 2003-2005) Mars 2004

Ingénieur(s) élève(s) du Gref
Promotion (2003-2005)

PREAMBULE

Méthodologie appliquée lors de cette étude

Pour mener à bien cette étude, nous avons réalisé une série d'entretiens semi-directifs auprès des experts en données des Agences de l'Eau. La préparation de ces entretiens a mené à l'élaboration d'un *Guide d'entretien* (présenté en annexe 1), envoyé aux personnes rencontrées ou jointes par téléphone.

Les informations récoltées au cours de ces entretiens ont été synthétisées dans le rapport final. Les coordonnées des personnes rencontrées sont disponibles en annexe 2

Construction du guide d'entretien

Le guide d'entretien soumis aux experts en réseaux de mesure et connaissance a été construit afin d'obtenir à la fois des données très précises sur le fonctionnement des réseaux et à la fois des points de vue plus larges. Il est donc constitué de questions et de thèmes plus généraux que nous souhaitons aborder.

SOMMAIRE

ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE L'UTILISATION DES INDICATEURS BIOLOGIQUES DE QUALITÉ DE L'EAU PAR LES AGENCES DE L'EAU5

Introduction.....	4
I Les données biologiques de qualité de l'eau obtenues par les Agences de l'Eau	7
I.1 Les réseaux nationaux RNB et RHP, les réseaux RCB	7
I.1.a Fondation et description de ces réseaux	7
I.1.b Etat actuel des réseaux : acteurs et actions	8
I.1.c Circuits financiers relatifs aux réseaux.....	12
I.1.d Circuit des informations.....	12
I.1.e Comparaison des RNB et RCB selon les bassins	13
I.2 Les autres indicateurs. les autres réseaux	14
I.3 Hors réseaux.....	15
I.3.a IOBS :	15
I.3.b IBMR Indice Biologique Macrophytes Rivières	16
I.3.c Autres indices, autres études:	17
II La place de la biologie au sein de chaque agence	18
II.1 Utilisation et valorisation des données :	18
II.1.a Utilisation des données à l'intérieur de l'Agence de l'Eau	18
II.1.b Valorisation des données :	18
II.2 Orientation de l'utilisation de ces données au sein des Agences de l'Eau	21
II.2.a Le SDAGE.....	21
II.2.b Le tableau de Bord	22
II.3 Les réticences formulées, les freins à l'utilisation des données biologiques	22
III La vision de ces indicateurs dans l'avenir	24
III.1 Interactions avec la recherche et innovations	24
III.1.a Partenariats avec les universités	24
III.1.b Avancées en terme de suivi des milieux	26
III.1.c Le manque de collaboration entre les agences.....	28
III.2 Les changements apportés par la Directive Cadre sur l'Eau	28
III.2.a Texte de la DCE	28
III.2.b Conséquences au niveau de la biologie dans les agences	28
III.3 Les modifications à apporter au système actuel	29
III.3.a Modifications des réseaux actuels (suivi des masses d'eau)	29
III.3.b Interprétation des données et valorisation	30
IV CONCLUSION	31
V BIBLIOGRAPHIE	32
VI Annexes	34

IV CONCLUSION

A travers cette étude, nous avons donc pu mettre en évidence le fait que les réseaux de mesure de la qualité hydrobiologique des cours d'eau fonctionnent différemment d'une Agence de l'Eau à l'autre, bien que les réseaux nationaux (RNB, RCB, RHP) doivent aboutir aux mêmes résultats. Chaque bassin fonctionne différemment, que ce soit pour la production ou pour la valorisation des données. Ces inégalités vont devoir être gommées afin d'harmoniser la connaissance de l'état des milieux.

Les moyens financiers, le personnel et les compétences mis au service de la biologie sont beaucoup moins importants que pour de la physico-chimie. D'autres indicateurs existent et sont utilisés. Ce ne sont pas forcément les mêmes d'une Agence de l'Eau à l'autre et ceux-ci n'aboutissent que rarement à une réelle considération et restent souvent au stade d'étude ponctuelle.

La place de la biologie grandit certes chaque année mais il semble, d'après les acteurs rencontrés, qu'elle n'ait pas l'importance qu'elle devrait avoir au sein de des Agences de l'Eau. De plus, la valorisation de ces réseaux de bonne qualité est globalement insuffisante, ce qui entraîne une faible considération de ces données au niveau des projets de terrain. Nous avons pu recenser un certain nombre de freins à l'utilisation de ces données : l'absence de modèle pression/impact, c'est à dire le lien difficile entre les données et l'action sur le terrain, la culture de la physico-chimie (que l'on retrouve aussi dans les budgets des agences), la difficulté de valoriser les données rapidement et le manque actuel de projets de recherche d'envergure nationale.

En terme de recherche, les acteurs rencontrés déplorent le manque de communication et de collaboration entre Agences de l'Eau, très utile auparavant lors des études inter-Agences. Des avancées sur les données biologiques existent malgré tout, et elles seront utiles pour la mise en place de la Directive Cadre Européenne sur l'eau.

Les acteurs de l'eau sont conscients que cette Directive modifiera le fonctionnement actuel des réseaux. Le fonctionnement du futur réseau de surveillance n'est pas encore établi, mais les Agences de l'Eau prévoient que les réseaux actuels ne seront pas suffisants pour couvrir l'ensemble des masses d'eau définies. Tous sont conscients que la biologie va prendre de l'importance, mais le travail en ce domaine est très important pour une application sérieuse de la Directive. Cette politique chamboule en effet les politiques précédentes des Agences de l'Eau, dans lesquelles la biologie avait très peu d'importance.

Cet état des lieux montre ainsi que les données hydrobiologiques sont disponibles pour les Agences de l'Eau, sous forme brute ou déjà quelque peu valorisées. Elles continuent également la valorisation des données, dont la qualité et la quantité semblent satisfaisantes (mis à part le manque de précision dû aux calculs d'indice). Mais cette valorisation est trop faible, ralentie par un certain nombre de freins et par conséquent l'utilisation concrète des données pour le diagnostic et l'action est quasi-inexistante.

Dans ce contexte, la mise en place effective de la Directive Cadre Européenne sur l'eau va s'avérer difficile : la biologie prend une place primordiale dans l'évaluation de la qualité des milieux or les outils en place en ce moment ne sont pas valorisés. Un travail important d'utilisation des données existantes est à réaliser; afin de mieux les prendre en compte lors de l'établissement de programmes d'action. De plus, une formation des autres acteurs de l'eau que ceux directement liés à la production de données serait à envisager. Ceci permettrait une harmonisation de la prise en compte par les services liés à l'eau de l'importance de la biologie lorsqu'on traite des milieux aquatiques, comme le préconise la Directive.